

## **08.06.2005 | Le projet de Naturama est suspendu**

**Lors de sa séance du 30 mai, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a décidé de suspendre le projet de Naturama. Ce projet ambitieux visait la mise en commun des ressources du Bois du Petit-Château, du Vivarium et du Musée d'Histoire naturelle, dont le transfert était prévu dans les locaux à rénover de l'Ancien Stand. Il s'accompagnait d'un intéressant projet architectural permettant la remise en valeur du Parc et des bâtiments attenants. Cette décision, prise à regret, est à mettre en relation directe avec la situation financière de la Ville. Le Conseil communal envisage néanmoins de proposer une solution transitoire d'ici la fin de l'année.**

Réaménager les salles du restaurant vétuste et désaffecté de l'Ancien Stand, à côté du Bois du Petit-Château, pour y installer le Musée d'histoire naturelle (MHN), tel était le projet Naturama de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Ce musée est en effet appelé à quitter les locaux qu'il occupe à la Poste principale. Le projet permettait aussi la rénovation nécessaire des locaux techniques du Vivarium et l'aménagement souhaitable de l'entrée du parc zoologique. Les autorités voulaient ainsi faire de ce site, réunissant des animaux vivants et empaillés, un lieu unique en Suisse par son offre en matière de détente, de possibilités d'études, et de découvertes culturelles et scientifiques. L'investissement était budgétisé à 14 millions de francs. Le Conseil général avait accepté le projet dans son principe lors de sa séance du 27 mai 2004.

Au printemps 2004, les autorités ont renoncé à présenter ce crédit, estimant déjà que la situation financière de la ville imposait d'autres priorités. Le projet a été remanié pour permettre une concrétisation par étape. La première étape, devisée à 2,3 millions de francs, prévoyait la construction d'un bâtiment qui permettait de stabiliser le terrain dont les faiblesses menacent les pavillons du Vivarium sur leur partie sud, destiné à terme à la collection africaine du MHN, à la cafétéria, et de façon définitive à l'aménagement des nouveaux locaux techniques pour le Vivarium. Dans l'intervalle, cette construction devait permettre d'installer les bureaux du MHN et de stocker certaines collections.

Deux étapes permettaient ensuite de transférer progressivement les activités du MHN en assurant un retour partiel sur investissement par le départ de ce musée de la Poste et l'économie du loyer y relatif. Ce choix de travailler en étapes garantissait aussi l'intégration des discussions sur la réorganisation cantonale des musées dans le cadre du RUN.

Cependant, devant les difficultés économiques qui sont celles de la Ville et qui la contraignent à demander une réévaluation de la fiscalité, et suite à la mise en exergue chronique des coûts du projet Naturama, le Conseil communal a estimé que même la première étape de ce crédit ne pouvait être présentée au législatif. Il a donc décidé de suspendre sa réalisation.

D'ici la fin 2005, le Conseil communal devra néanmoins présenter une demande de crédit pour exécuter les travaux indispensables, à savoir l'assainissement des locaux techniques du Vivarium, la consolidation du terrain, certaines réalisations liées au parc du Bois du Petit-Château et l'aménagement provisoire des salles de l'Ancien Stand pour permettre au MHN de quitter le bâtiment de la Poste. Au cas où il semblerait plus raisonnable de maintenir encore quelques années le MHN dans la Poste et avec l'accord de cette dernière, il faudrait consentir à quelques travaux pour pouvoir réutiliser les salles de spectacle de l'Ancien Stand.

Dans les deux cas, il faudra retravailler la muséographie du MHN en collaboration avec le Museum de Neuchâtel et construire ensemble le destin de ces deux institutions dans le cadre du RUN.

Optant à regret pour ce moratoire, le Conseil communal tient à remercier toutes les personnes qui se sont investies jusqu'ici dans ce projet. Il croit sincèrement que des solutions seront progressivement trouvées pour que ce travail ne reste pas vain.

La Chaux-de-Fonds, le 7 juin 2005